



Commission scolaire des Draveurs

Découvrir, grandir, devenir

COMITÉ DE PARENTS

Compte rendu de la rencontre du Comité de parents de la Commission scolaire des Draveurs, tenue le 10 juin 2019, à 19 h, au centre administratif situé au 200, boulevard Maloney Est, Gatineau, à la salle Rolland-Bérubé sous la présidence de Valérie Dionne.

Sont présents :

Martin Charrette, Kathleen Leblanc, Romain Vanhooren, Yan Guilbault, Dominique Parisien, Mélanie Labonté, Chantal Lalonde, Marie-France Joannis, Jérôme Maltais, Valérie Dionne, Mireille Savard, Christine Sarrazin, Catherine Martel, Amélie Groulx-Dumont, Céline Réhel, Karine Ann Ciura, Marie-Claude Ouellet, Sébastien Geoffroy, Nathan Nash, Anne-Marie Loiselle, Michèle Fournier, Pascale Lajeunesse

Sont également présents :

Manon Dufour, Directrice générale de la Commission scolaire des Draveurs;

Les écoles non représentées sont :

De la Colline, de la Montée, de la Rose-des-vents, des Belles-Rives, des Cépages, des Trois-Saisons, du Nouveau-Monde, Massé, Polyvalente de l'Érablière et Polyvalente Nicolas-Gatineau.

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

La présidente souhaite la bienvenue aux membres, constate qu'il y a quorum et déclare l'assemblée ouverte à 19h00.

2. Adoption du projet de l'ordre du jour

La présidente fait ajouter un point 6.1 pour la résolution d'adoption de la pièce de théâtre de la troupe Parminous et avise que les points 7, 8, 9 et 10 seront traités ensemble.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Romain Vanhooren
APPUYÉ par Monsieur Yan Guilbault d'adopter l'ordre du jour modifié.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

3. Adoption du compte rendu du 13 mai 2019

Des coquilles sont corrigées.

IL EST PROPOSÉ par Madame Marie-Claude Ouellet et
APPUYÉ par Madame Mireille Savard d'adopter le compte rendu.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

4. Suivi au compte rendu de la présidence

- Aucun suivi

5. Mot de la direction de la CSD

Madame Manon Dufour informe les parents sur les points suivants :

- Le règlement sur les frais chargés aux parents en lien avec la gratuité scolaire a été déposé. La Loi devrait être déposée dans les prochaines heures et les suivis seront faits avec les CÉ pour s'ajuster au besoin;
- Elle remercie les parents pour leur implication et leur temps;

Monsieur Romain Vanhooren prend la parole pour remercier la DG de prendre en considération les commentaires des parents lors des consultations.

6. Consultation – Politique 56-01-01 Remboursement des frais

La Présidente présente les changements proposés

- Madame Dominique Parisien demande quelle est la justification pour un remboursement pour un hébergement chez un particulier.
 - La présidente explique qu'il s'agit d'un incitatif pour réduire les frais d'hôtel lorsque possible.
- Madame Kathleen Leblanc demande la justification pour maintenir le point 8.6;
 - La présidente clarifie la confusion dans l'ordre de présentation des points sur la résolution.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Nathan Nash et
APPUYÉ par Madame Céline Réhel.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

6.1 Résolution – Pièce de théâtre Parminou

La Présidente explique que la pièce avait reçu d'excellentes critiques lors de la présentation au colloque de la Fédération des comités de parents du Québec.

IL EST PROPOSÉ par Madame Dominique Parisien et
APPUYÉ par Madame Christine Sarrazin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

- 7. Consultation : Politique 56-23-01 Allocations budgétaires des comités**
- 8. Consultation : Politique 50-39-01 Gestes de reconnaissance et de civilité**
- 9. Consultation : Plan triennal des bâtiments 2019-2022**
- 10. Consultation : Politique 50-39-02 Délégation de pouvoirs**

Pour les points 7 à 10, la Présidente informe qu'il n'y a aucun commentaire des parents; les résolutions recommandent l'adoption.

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Nathan Nash et
APPUYÉ par Madame Marie-Claude Ouellet d'adopter les résolutions.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

11. Mot de la présidence

Madame Valérie Dionne soulève les points suivants :

- Le Conseil des commissaires adoptera une résolution qui exigera des permis pour l'alcool servi lors des événements sociaux de la CSD ou autres;
- Elle présente le rapport annuel aux parents du Comité;
- Elle parle de l'adoption du règlement sur les frais chargés aux parents
 - Monsieur Jérôme Maltais mentionne qu'il y a une visio-conférence de la FCPQ le mercredi 12 juin qui fournira plus de détails

12. Rapport des parents-commissaires

- Le Conseil a adopté diverses politiques, choisi de nouvelles directions d'école et les dates de réunions pour 2019-2020;
- Pour la polyvalente Nicolas-Gatineau;
 - Une résolution a été adoptée pour le remplacement d'aqueduc;
 - Des feux de signalisation seront installés en face du complexe Branchaud-Brière
 - Le marquage de la chaussée sera modifié pour permettre la traversée en diagonale à l'intersection Labrosse/La Vérendrye;
- Des montants pour le Fond vert sont disponibles auprès de la Ville de Gatineau;
- Le compte rendu du Protecteur de l'élève a été déposé.

13. Rapport des comités

14.a) EHDAA

- Aucune rencontre n'a eu lieu

14.b) Transport

- Madame Catherine Martel explique les détails de la réunion du 3 juin 2019;
- Madame Anne-Marie Loïselle mentionne que les retards qui ont eu lieu toute l'année deviennent une problématique plus importante en période d'examen.

14.c) Fédération des comités de parents du Québec

- Certains membres du Comité ont participé au colloque

14. Écho des conseils d'établissement

- Madame Marie-France Joannis informe qu'un défibrillateur a été installé au gymnase de l'école de Touraine et qu'il sera inscrit sur le site DEA Québec;
- Madame Marie-Claude Ouellet demande de la rétroaction sur le traiteur l'Indocile
 - Madame Dominique Parisien et Madame Christine Sarrazin, Madame Karine Ann Ciura et Monsieur Jérôme Maltais lui donnent leur rétroaction.

15. Points divers:

- Aucun

16. Date de la prochaine rencontre :

La prochaine rencontre du Comité de parents aura lieu le 1^{er} octobre 2019 à 19 h à la salle Rolland-Bérubé du centre administratif de la Commission scolaire des Draveurs.

17. Levée de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Yan Guilbault et
APPUYÉ par Monsieur Nathan Nash que la séance soit levée à 20h43.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Valérie Dionne
Présidente

Catherine Martel
Secrétaire remplaçante